

SOCIETE DE TIR **HAUTEFORT-TOURTOIRAC**

Titre de l'association : Société de Tir de HAUTEFORT-TOURTOIRAC

Numéro d'enregistrement : W243000571

Procès-verbal de l'Assemblée Générale de la Société de Tir de HAUTEFORT-TOURTOIRAC

L'Assemblée Générale de la Société de Tir de HAUTEFORT-TOURTOIRAC s'est tenue le Dimanche 29 août 2009 au stand de « La Balayère ».

Membres présents : Jean-Pierre ALEXIS, André BEGOC, Jean BONY, Jean-Michel BONY, Thomas Francis BOYLE, Jérôme COMPERE, Henri COURARIE, Stéphane DAURAT, Marc DELORT, Danielle DELORT, Jean-Pierre DUCONGÉ, Serge FLOURIEUSSE, Ludovic GERAL, Robert HEDIARD, Michel LABROUSSE, Jean-Marie LAJOINIE, Claude LECARPENTIER, Patrick MALAISÉ, Francis MERANDI, Michel MOREL à L'HUISSIER, Gilbert NEGRIER, Geoffrey PARSONS, Michel PIATTE, Albert STEINMETZ, David STOLWORTHY, Bruno TIBAUT, Michel TIBAUT, Thomas VIGIER.

Membres excusés : Anthony Paul BENHAM, Féodor BOGATYREFF, BOUKHALO Sébastien, Alain BREGERE, Robert BREGEGERE, David CAPET, Jacques CHARRIERE, Guillaume DU MAS DE PAYSAC, René GOUZON, DIDIER JOURNIAC, Georgette LAMONTELLERIE, Jean-Michel LAMONTELLERIE, Albert LIGNER, Frédéric RENAUD, Jean-François SIMON, Laurent SUTOUR, Harry James WARING, Jean-Louis WELTER.

La séance est ouverte à 9H55 par le Président de la S.T.H.T qui souhaite la bienvenue à tous les membres présents.

Monsieur DELORT demande s'il y a des volontaires pour être scrutateur. Les deux personnes désignées sont M. Michel MOREL à L'HUISSIER et M. Serge FLOURIEUSSE. Elles veillent au bon déroulement de la procédure d'émargement de la liste de présence et vérifient la régularité des pouvoirs. Aucune irrégularité n'est constatée.

46 membres étant présents ou représentés, le quorum est largement atteint et l'assemblée peut de ce fait délibérer valablement.

Le procès-verbal de l'Assemblée Générale du 23 août 2009 est approuvé à l'unanimité par les membres présents.

Monsieur DELORT présente son rapport moral :

« Je souhaite la bienvenue à tous les adhérents et remercie les personnes présentes et celles qui ont envoyé les pouvoirs. Je souhaite également un prompt rétablissement à tous les membres qui ont eu des soucis de santé.

M. MOREAU s'excuse de ne pas être des nôtres, pour cause de vacances.

Les travaux :

Un peu de retard pour la réalisation des travaux des pas de tir 10m, 25m, 50m et 100m. La raison est simple à comprendre :

Pas de tir 10m :

Le 10m avait été budgété à hauteur de 7000€ pour environ 10 à 12 postes de tir. M. Dominique DURAND, Maire de TOURTOIRAC, a par sympathie décidé avec l'accord de son conseil municipal de nous octroyer une largeur supplémentaire pour nous permettre de faire 16 postes de tir. Le budget n'était plus le même mais j'ai accepté car il aurait été ridicule de faire la fine bouche et de dire à ces personnes que nous nous contentions de ce qui avait été prévu et de laisser alors un emplacement vide qui n'aurait servi à rien. Le coût de la VMC qui était de 500€ est passé à 2400€. L'achat de matériel supplémentaire (Rameneurs, bandeaux lumineux, rampes d'éclairage, etc.) a fait que nous avons dépassé le budget initial d'environ 8500€. Nous aurions dû rembourser cette somme, ce qui nous aurait mis en difficulté au niveau financier.

J'ai demandé à M. DURAND le remboursement de cette somme sur la durée du bail de location, soit quinze ans. Il a accepté cette requête pour nous être agréable et sans rechigner.

Le remboursement mensuel s'élevait à 115€. Après une négociation amicale M. DURAND a consenti à baisser cette somme à 100€, ce qui nous fait économiser la somme de 2700€ sur les quinze ans.

J'ai remercié chaleureusement M. DURAND de la part de tous les adhérents pour cette gentillesse.

Une armoire forte a été commandée il y a environ un mois chez KETTNER.

Il reste quelques travaux à effectuer à TOURTOIRAC (Pose des étagères et des radiateurs, crépi du mur du fond).

L'ouverture du stand est prévue le 08 septembre 2010.

Pas de tir 25m :

Je pense que les travaux pourront être réalisés après les championnats départementaux.

Pas de tir 50m :

J'ai rebouché les fuites. Il faut remettre les clous, faire le pare-balles, teinter les bastinges et peindre les murs.

Pas de tir 100m :

Le pare-balles est en construction (Merci à Jean et Jean-Michel BONY pour l'aide précieuse qu'ils m'ont apportée), il sera fini dès que possible. Les caissons des silhouettes métalliques seront posés dans la foulée.

Je remercie Patrick ROND, vice-président du club de tir de SARLAT (STPN) qui nous a repoussé la butte de tir gratuitement (Pour rappel un devis avait demandé à un entrepreneur il y a deux ans, il s'élevait à 2000€).

Si les travaux n'ont pas avancé très vite cette saison c'est premièrement parce qu'il a fallu attendre d'avoir l'accord de M. Dominique DURAND, deuxièmement parce que le temps n'a pas été favorable du mois d'octobre de l'année dernière au mois de mai de cette année et enfin parce que les principaux bénévoles pour réaliser les travaux ont eu des ennuis de santé ou des problèmes familiaux. Que les personnes qui peuvent aider à la réalisation des travaux se fasse connaître à la fin de l'assemblée.

Les entraînements :

Ils n'ont pas été à la hauteur de mes espérances. Nous avons un outil de travail fabuleux qui fait envie aux tireurs extérieurs, même si nous ne pouvons pas encore pratiquer toutes les disciplines souhaitées par les adhérents. Je remercie Albert pour son implication en tant que moniteur ».

Monsieur STEINMETZ explique que lui aussi est déçu du peu d'implication de certaines personnes qui devaient assurer les entraînements. Il regrette les défaillances de certains cette saison. Il rappelle que l'école de tir n'a pas vocation à servir de jardin d'enfants. Albert annonce qu'il donnera la priorité à ses entraînements et à ceux de Thibaud MADEC pour la saison à venir.

Les licences :

« Malgré l'augmentation d'un Euro de la FFTir, nous ne répercuterons pas cette augmentation sur les tarifs de cette saison. Cette décision est approuvée par l'assemblée, les tarifs restent donc inchangés :

Tarifs des cotisations 2010

Catégories d'adhérents	
Adultes	125€
Juniors Cadets	45€
Minimes Benjamins Poussins	47€
Familles (2 personnes) (3 personnes)	206€ 308€
Hors S.T.H.T	50€
Donateurs	80€

Les manifestations :

Je souhaite qu'elles perdurent tant qu'elles sont rentables.

Révision des comptes :

M. Patrick MALAISÉ, s'est excusé car il était en vacances. M. Frédéric RENAUD n'a pas ouvert le mail que je lui avais envoyé. C'est donc M. Jean-François SIMON qui a été mandaté pour cette tâche ».

Compte rendu financier :

Albert commente le compte d'exploitation (Voir document joint)

Jérôme lit le rapport établi par M. SIMON suite à l'examen des comptes en date du 21 août. Aucune anomalie n'ayant été relevée, l'assemblée donne quitus de sa gestion à Albert. Le compte-rendu financier est approuvé à l'unanimité par l'assemblée.

Budget prévisionnel :

Albert commente le budget prévisionnel (Voir document joint)

Le budget est voté à l'unanimité par l'assemblée

Palmarès des tireurs :

Albert commente le palmarès (Voir document joint). La saison a apporté plusieurs médailles aux tireurs lors des concours et compétitions auxquels ils ont participé et pour certains des qualifications pour les différents championnats.

« Je remercie tous les adhérents qui font un effort pour faire les concours amicaux, les championnats départementaux, régionaux et France, et je les félicite sincèrement de véhiculer l'image de marque de notre club ».

Compte rendu du délégué des tireurs :

M. Jean-Pierre ALEXIS indique n'avoir reçu aucun courrier cette saison.

Anniversaire du club :

« Les vingt ans du club se fêteront en juin 2011.

Je trouve que des tireurs font preuve d'une conduite incivique. Quelques tireurs prennent les montants des supports de cibles pour voir les performances de leurs balles. La ciblerie silhouettes métalliques 100m est percée à trois endroits. Si cela continue, je serais obligé d'interdire le tir aux carabines de chasse et fusils de guerre et une enquête pourra être menée pour comparer les calibres utilisés. L'assemblée approuve cette proposition.

Je rappelle que les tireurs ne doivent pas mettre plus de cinq balles dans les chargeurs (CF ; Règlement de sécurité de la FFTir). Je considère ce manquement comme une faute grave de sécurité pouvant entraîner les sanctions prévues dans le règlement intérieur du club. Je signale qu'en matière de sécurité je suis seul juge.

J'ai demandé lors de la réunion du Comité Directeur du 21/08/2010 de ne plus accepter une invitation pour les membres du club démissionnaires, le vote a été à l'unanimité. J'ai entendu tellement d'âneries sur mon compte ces derniers temps que je ne peux pas laisser faire n'importe quoi surtout pour les quelques personnes qui critiquent les installations. Si un adhérent trouve mieux ailleurs je ne le retiendrai pas car chacun est libre de partir. C'est d'autant plus facile de critiquer de la part d'adhérents qui ne participent pas ou très peu à la vie et à l'essor du club ». L'assemblée approuve cette résolution à l'unanimité.

Concours Poudre Noire :

« Il aura lieu les 04 et 05 septembre. Merci aux volontaires de m'indiquer leurs disponibilités à la fin de l'assemblée.

Remerciements :

- Aux parents qui ont accompagné leurs enfants à cette réunion
- A Patrice RESCH de l'imprimerie de l'Eperon pour la fourniture gratuite des affiches pour la Bourse aux Armes.
- A Nadine et Patrick ELOI du Cochon Gourmand pour leur don de 212€.
- A la municipalité de Hautefort, par l'intermédiaire de son Maire et Conseiller Général, M. Yves MOREAU, pour la subvention communale attribuée au club : 457€
- Au Conseil Général de la Dordogne pour sa subvention de 380€
- A la DDJS
- Au CNDS pour la subvention exceptionnelle de 600€ pour l'organisation de la journée club, du concours de tir de la communauté de communes et de la journée familles.
- A tous les membres qui s'impliquent pour le club : Membres du Comité Directeur, travailleurs bénévoles, généraux donateurs, participants aux concours amicaux, aux championnats, aux manifestations du club, aux journées de détente.
- Aux personnes qui ont participé à la journée du club qui a été un succès.
- A Michel LEULIER pour la réparation des pistons des cinq TAU 200.
- A Patrick ROND pour les travaux réalisés au 100m gratuitement.

Conclusion :

A la fin de la saison un nouveau Comité Directeur prendra la succession de celui-ci. Je demande que les volontaires se fassent connaître rapidement car la plupart des membres actuels ne se représenteront pas. Tous les adhérents qui ont plus de deux d'ancienneté au club peuvent se présenter.

J'espère que nous pourrons réaliser ce que nous avons annoncé en ce qui concerne les travaux.

Quelques tireurs vont partir, d'autres vont arriver, ainsi va la vie. Je souhaite que quelques personnes balayent devant leurs pieds avant de critiquer les décisions et que d'autres se taisent afin que l'osmose puisse revenir dans le club.

Je vous souhaite une bonne journée et je vous invite au Cochon Gourmand pour y déguster une nouveauté, le jambon braisé.

Merci ».

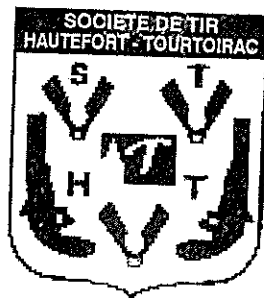
Pouvoir pour l'accomplissement des formalités légales : ce procès-verbal sera transmis aux instances compétentes (Préfecture, DDJS, CNDS, Ligue Régionale de Tir d'Aquitaine, Comité Départemental de Tir de la Dordogne, Mairie de Hautefort, Mairie de Tourtoirac, Conseil Général).

L'ordre du jour ayant été épuisé et aucun des membres présents n'ayant plus de question à poser, Monsieur DELORT lève la séance à 11h50.

Le Président de la S.T.H.T
Marc DELORT



Le Secrétaire Général de la S.T.H.T
Jérôme COMPÈRE



Championnats Départementaux

2009 / 2010

Or

Carabine 10m/air	CG	MADEC	Thibaud	q.Rég.	q. Fr.
Carabine 10m/air	S 1	SUTOUR	Laurent		
Carabine 10m/air	S 2	DELORT	Marc		
Carabine 10m/air	S 3	STEINMETZ	Albert	q.Rég.	q. Fr.
Match Anglais	S 1	JOURNIAC	Didier		
Match Anglais	S 3	CHARRIERE	Jacky	q.Rég.	
Pistolet 25 m	S1	VIGIER	Thomas	q.Rég.	
Pistolet 25 m	S 2	FLOURIEUSSE	Serge		
Pistolet Standard	S 1	VIGIER	Thomas	q.Rég.	

Argent

Carabine 10m/air	P.F	GERAUD	Julie	q.Rég.	
Carabine 10m/air	M.G	MOMBRUN	Fredéric	q.Rég.	
Pistolet 10m/air	S 1	VIGIER	Thomas	q.Rég.	
Pistolet 10m/air	S 2	FLOURIEUSSE	Serge	q.Rég.	
Pistolet 10m/air	S 3	ALEXIS	Jean-Pierre	q.Rég.	
Match Anglais	S 1	SUTOUR	Laurent		
Pistolet Standard	S 2	DELORT	Marc		
Pistolet Vitesse	S 2	FLOURIEUSSE	Serge		

Bronze

Pistolet 50 m	S 3	LABROUSSE	Michel		
Pistolet Standard	S 2	LAJOINIE	Jean-Marie		
Pistolet Vitesse	S 2	DELORT	Marc		

4e place

Carabine 10m/air	B.G	LAVAUD	Florian	q.Rég.	
Pistolet Standard	S 3	LABROUSSE	Michel		

5e place

Pistolet 25 m	S 2	DELORT	Marc		
---------------	-----	---------------	------	--	--

6e place

Pistolet 10m/air	S 1	DAURAT	Stéphane		
Pistolet 10m/air	S 3	LABROUSSE	Michel		
Pistolet 25 m	S 2	LAJOINIE	Jean-Marie		
Pistolet 25 m	S 3	LABROUSSE	Michel		

7e place

Pistolet 25 m	S 2	PUIDEBOIS	Patrick		
---------------	-----	------------------	---------	--	--

8e place

Pistolet 10m/air	S 1	RENAUD	<i>Fredéric</i>
------------------	-----	---------------	-----------------

9e place

Pistolet 10m/air	S 1	CAPET	<i>David</i>
------------------	-----	--------------	--------------

10e place

Pistolet 10m/air	S 1	DELORT	<i>Marc</i>
------------------	-----	---------------	-------------

11e place

Pistolet 10m/air	S 3	BEGOC	<i>André</i>
------------------	-----	--------------	--------------

(20 Médailles avec 32 Tireurs engagés)
11 qualifiés pour les régionaux

Engagements autres concours**Palmares****10 m / air**

Régionaux 10m (Adultes)	3 Tireurs	Or - Bronze - 8e place
Nationaux 10m (Adultes)	2 Tireurs	21e - 39e place
Régionaux 10m (Ecole de tir)	3 Tireurs	Bronze - 7e et 19e place
Challenge Marmande	5 Tireurs	Or- Argent - Argent - Argent - Bronze
Challenge Ville de Sarlat	5 Tireurs	Or - Or - Or - Argent - Bronze
Challenge Brive	6 Tireurs	Argent - Argent - Argent - Argent - 5e et 7e place
Concours Nontron	4 Tireurs	Or - Or - Or - Or
Concours Tourtoirac	9 Tireurs	3 Or - 4 Argent - 5e - 7e place

CdF Clubs 10m / air

Départementaux	Equipe	1er - 2e finale	Carabine
Départementaux	Equipe	2e - 2e finale	Pistolet

25 m / Pistolet

Régionaux 25 m / Pistolet 25m	1 Tireur	10e place
Régionaux 25 m / Pistolet Standard	1 Tireur	10e place

Budget Prévisionnel
Exercice 2010 / 2011

PRODUITS		CHARGES	
Produits des activités	6 300,00	Achats	2 480,00
Recettes diverses	300,00	Achats matières premières	300,00
Recettes pour événements	5 000,00	Eau-Gaz-Electricité	500,00
Autres recettes d'activités	1 000,00	Fournitures pour les activités-Pt matériel	1 500,00
		Fournitures administratives	80,00
		Autres matières et fournitures	100,00
Subventions d'exploitation	1 437,00	Services extérieurs	15 230,00
Etat		Locations	1 200,00
Ministère chargé des sports	600,00	Entretien et réparations	300,00
Collectivités territoriales		Installations et aménagements	13 000,00
Conseil Général	380,00	Primes d'assurances	730,00
Commune	457,00		
Autres produits de gestion courante	6 800,00	Autres Services extérieurs	2 000,00
Cotisations des adhérents	6 700,00	Frais de déplacement	1 200,00
Produits de gestion courante	100,00	Frais postaux et de télécommunications	400,00
		Frais divers	400,00
		Impôts, taxes	450,00
		Taxe foncière	450,00
Produits financiers	170,00	Autres charges de gestion courante	6 600,00
Intérêts des fonds placés	170,00	Achats de licences	3 000,00
		Frais spécifiques pour événements	3 500,00
		Frais de stages de formation	100,00
Produits exceptionnels	2 800,00	Charges financières	405,00
Produits exceptionnels	2 800,00	Autres charges financières	15,00
Reprise sur provisions	10 000,00	Intérêts des emprunts	390,00
Report des ressources non utilisées	10 000,00		
		Excédent Bénéficiaire	342,00
Excédent Déficitaire	27 507,00		
		Excédent Bénéficiaire	27 507,00